

Brochure descriptive des cours obligatoires, parcours économie et parcours droit

DU « Affaires publiques – concours de la haute fonction publique »

Les étudiant.e.s du DU « Affaires publiques - concours de la haute fonction publique » trouveront ci-dessous les descriptifs des cours obligatoires à suivre dans le cadre du parcours économie ou du parcours droit, en 1^{ère} puis en 2^{ème} année du DU « Affaires publiques ».

Les étudiant.e.s inscrit.e.s dans le parcours alternatif pourront consulter les descriptifs du cours et des TD de Grands enjeux contemporains.

Les descriptifs des enseignements ont soit été extraits des brochures des composantes organisatrices, soit directement transmis par les enseignant.e.s.

ATTENTION :

Ces éléments sont donnés à titre indicatif : ils sont majoritairement issus des brochures des composantes organisatrices datant de l'année universitaire 2019-2020, ou 2020-2021. Certains descriptifs nous ont été directement transmis par les enseignant.e.s, au cours de l'année 2019-2020 ou 2020-2021.

Ils sont par conséquent susceptibles de ne pas être identiques aux nouveaux programmes de l'année universitaire 2021-2022. Les étudiant.e.s pourront se renseigner directement auprès de leurs enseignant.e.s.

Les descriptifs sont susceptibles d'être modifiés et mis à jour au cours de l'année universitaire.

Cours obligatoires : parcours économie

1^{ère} année

Introduction à la micro- et à la macro-économie (semestre 1, 40h)

Cours dispensé par M. Jacques LE CACHEUX

Plan du cours - 10 séances de 4 heures (de septembre à décembre)

1^o séance : L'analyse économique

Introduction générale et cadre d'analyse du choix individuel

- Qu'est-ce que l'analyse économique ? Pourquoi « économie politique » ? : des objets, une méthode
- Les questions que l'on se pose
- Les outils de l'analyse : les modèles, les statistiques, l'économétrie
- Un survol de l'histoire économique de l'humanité : démographie, énergie
- Quelques indications sur les grandes doctrines et les courants de l'économie politique : libéraux et interventionnistes

Première Partie : Microéconomie

2^o séance : Les choix rationnels d'un individu : Robinson sur son île et ses choix quotidiens

Introduction : L'individu, ses caractéristiques intrinsèques et son environnement ; les fins et les moyens

1. Qu'est-ce qu'un modèle ?
2. La rationalité individuelle
3. Les préférences et les biens

Utilité et bien-être ; propriétés des préférences individuelles

4. Les ressources
5. Robinson sur son île
 - 5.1. Choix quotidien d'activité
 - 5.11. Ressources
 - 5.12. Espace des choix et contrainte budgétaire

5.13. Productivités moyenne et marginale

5.14. Variations de la productivité

5.15. Coûts relatifs et coût d'opportunité

5.2. Choix entre deux biens

5.21. Budget et productivités

5.22. Coûts relatifs et productivités relatives

5.23. Contrainte budgétaire et espace des choix

5.24. Variations des coûts relatifs

5.25 Variations du budget

3° séance : L'économie sociale (1) : les gains de l'échange

Introduction : Interactions entre les individus d'une société : l'échange et la coopération

1. L'avantage comparatif et la spécialisation

.1. Avantage absolu et avantage comparatif

1.2. Autarcie, spécialisation et échange

1.3. Le gain de l'échange et les transactions mutuellement avantageuses. Les exemples

4° séance : L'économie sociale (2) : les gains de la coopération

2. Coopération dans la production et division du travail

2.1. Facteurs de production

2.2. Rendements de facteurs

2.3. Rendements d'échelle

3. Organisations et marchés

5° séance : Le marché : offre, demande et équilibre concurrentiel

Introduction : Qu'est-ce qu'un marché ? L'échange. La concurrence

1. Les droits de propriété

1.1. Définition et exemples

1.2. Régimes

1.3. L'économie marchande et la propriété privée

2. Demandes et offres

2.1. La demande et l'offre individuelles

2.2. Demandes et offres de marché

2.3. Caractéristiques

3. L'équilibre de marché

3.1. Le prix d'équilibre et les quantités échangées

3.2. Quelques caractéristiques remarquables de l'équilibre concurrentiel

3.3. Ajustement vers l'équilibre

3.4. Rigidité du prix et déséquilibre

6° séance : Imperfections de la concurrence et défaillances de marché

Introduction : L'idéaltype du marché concurrentiel et les caractéristiques des “ vrais ” marchés

1. Le monopole

1.1. Le marché en monopole ; les barrières à l'entrée

1.2. Quelques conséquences du monopole

1.3. Le monopole discriminant

2. Les oligopoles et ententes

2.1. Guerre des prix ou entente ?

2.2. La collusion des producteurs

2.3. L'instabilité des cartels

3. Les imperfections de l'information

3.1. L'information asymétrique et coûteuse

3.2. Conséquences sur le fonctionnement des marchés

4. Les défaillances de marché

4.1. Les externalités

4.2. L'équilibre décentralisé en présence d'externalités

4.3. Les solutions au « problème du coût social »

Deuxième Partie : Monnaie et financement

7° séance : Les actifs, la monnaie et les banques

Introduction : Le temps et la complexité des échanges dans les sociétés marchandes

1 : La dimension temporelle des choix

- 1.1. Incertitude et anticipations ; contrats, explicites et implicites
- 1.2. Stocks et flux
- 1.3. L'épargne et l'investissement
- 1.4. Le crédit, le bilan et la contrainte budgétaire inter temporelle

2 : Fonctions de la monnaie et avantages d'une économie monétaire

- 2.1. Les coûts du troc
- 2.2. Définition de la monnaie : fonctions, nature
- 2.3. Monnaie et crédit : parabole de la naissance de la monnaie
- 2.4. La création de monnaie dans les économies contemporaines
- 2.5. La banque centrale et le contrôle de la création monétaire

8° séance : Les modalités de financement des activités économiques

Introduction : Crédit et actifs financiers négociables. Marchés financiers et globalisation financière

1 : La finance

- 1.1. Le contexte inter temporel ; les risques
- 1.2. Incertitude, préférence pour le présent, actualisation et intérêt
- 1.3. Institutions et marchés financiers

2 : Marchés financiers et valorisation des actifs financiers

- 2.1. La valeur des actifs financiers
- 2.2. Information et anticipations
- 2.3. Rôle de la comptabilité
- 2.4. Mimétisme

Conclusion : L'environnement monétaire et financier des économies contemporaines

Troisième Partie : Macroéconomie

9° séance : Eléments de macroéconomie

Introduction : Mesurer l'activité dans une économie. Réguler et intervenir.

1. L'économie nationale : critère territorial

1.1. Le critère de résidence

1.2. L'économie nationale dans le contexte de la globalisation

2. Notions élémentaires de comptabilité nationale

2.1. L'agrégation des grandeurs individuelles

2.2. La mesure de la production nationale

2.3. Production et revenu

2.4. Revenu et pouvoir d'achat

10° séance : L'Etat (1) : fonctions régaliennes et correctrices

Introduction : Le cadre institutionnel des activités économiques ; les interventions de la puissance publique

1. Droits de propriété et fonctions régaliennes

1.1. Parabole de l'invention de l'Etat moderne

1.2. L'Etat minimal des libéraux

2. Défaillances de marché

2.1. Les effets externes ou externalités et les interdépendances hors marché

2.2. Biens collectifs et “ passagers clandestins ”

2.3. Le climat, bien public mondial

Conclusion : Les controverses sur le rôle de l'Etat et sa place dans l'économie

11° séance : L'Etat (2) : compétences au sein de l'Union européenne

Introduction : L'influence de l'Etat sur l'économie, au niveau agrégé et en termes de répartition ; partage des rôles entre les gouvernements nationaux et le niveau de l'UE.

1. La politique budgétaire et l'activité économique

1.1. Les instruments de l'Etat

1.2. L'autonomie des politiques budgétaires, le Pacte de stabilité

1.3. Les politiques macroéconomiques dans la crise

2. Répartition et redistribution

2.1. Notions de justice économique

2.2. La redistribution

2.3. La solidarité entre les générations

Eléments de bibliographie

Avertissement :

Il n'existe pas, à proprement parler, de manuel couvrant l'ensemble des thèmes traités en cours selon la démarche adoptée. Des indications de lectures sont fournies, à l'occasion des différentes séances, sur les questions traitées. La liste qui suit regroupe donc un certain nombre de publications périodiques et d'ouvrages généraux dans lesquels les étudiants pourront revoir ou approfondir les analyses développées dans le cours et parfaire leur culture économique.

Sites internet

Il en existe un très grand nombre, de qualité et d'intérêt très inégaux. Ceux des grands médias d'information financière (en français, BFM par exemple ; en anglais, Bloomberg par exemple) sont les plus utiles pour suivre l'actualité économique et financière. Et bien sûr, ceux des grandes organisations internationales, notamment pour les données.

Périodiques et revues

Les revues qui suivent sont susceptibles de contenir des articles sur les thèmes traités en cours. Il est recommandé d'en suivre régulièrement le contenu, notamment les publications de la Documentation française.

- La Documentation française : Problèmes économiques, Les Cahiers français
- Alternatives économiques, Sociétal
- Regards croisés sur l'économie, Revue française d'économie
- Revue de l'OFCE, Economie internationale, etc.

Manuels et ouvrages généraux

Il existe un très grand nombre de manuels d'économie. Ceux qui sont cités ci-dessous traitent les questions abordées dans le cours avec une démarche proche de celle qui a été retenue.

- **Paul KRUGMAN et Robin WELLS**, Microéconomie, traduction française, De Boeck.
- **Edmund PHELPS**, Introduction à l'économie politique, traduction française, Fayard.

- **Gregory MANKIWI**, Principes de l'économie, traduction française, Economica.
- **Joseph STIGLITZ**, Principes d'économie moderne, traduction française de Florence Mayer, De Boeck.

En outre, des ouvrages tels que L'économie mondiale 2018 (CEPII, Collection " Repères ", La Découverte), L'économie française 2018 (OFCE, Collection " Repères ", La Découverte), L'économie française en 2017. (INSEE, Livre de Poche), etc., contiennent des chiffres récents et des éclairages intéressants sur des points de politique économique actuelle.

2^{ème} année

Grands enjeux contemporains (semestre 1, 33h)

Cet enseignement est commun à l'ensemble des étudiant.e.s inscrit.e.s en 2^{ème} année du DU « Affaires publiques » (parcours droit, parcours économie et parcours alternatif). Le cours est accompagné de séances de TD, également obligatoires.

Cours dispensé par Mme Eugénie MERIEAU

Objet du cours : Le cours de grands enjeux contemporains s'inscrit, depuis la rentrée 2020-2021, dans la perspective de la préparation aux concours du type ENA et se trouve en conséquence relié à la préparation aux épreuves de droit public que les étudiants retrouveront au 2^{ème} semestre. Le contenu du cours est donc revu. Celui-ci abordera les grands thèmes de droit public, dans l'esprit des « transformations du droit public ». Les thèmes abordés seront choisis notamment en fonction de l'actualité et seront traités dans une perspective de droit public (interne) et de science politique.

Grands enjeux contemporains : TD (semestre 1, 15h)

TD dispensés par M. Alexandre ANGLADE

La programmation des séances de TD de « grands enjeux contemporains » est réalisée en cohérence avec les thèmes étudiés dans le cadre des cours magistraux.

L'objectif de ces séances est de familiariser, de manière très concrète, les étudiants avec la méthodologie très encadrée de la rédaction d'une dissertation de culture générale.

Une semaine avant la séance de TD l'étudiant est ainsi averti par mél du thème retenu, et du sujet qui sera traité. Ce sujet est toujours tiré des annales des divers grands concours.

L'étudiant peut ainsi :

- travailler sur le thème, ce qui permet d'approfondir le cours magistral ;
- s'essayer à la rédaction d'une copie. Il peut ainsi envoyer par courriel, au chargé de TD, une introduction rédigée ainsi qu'un plan plus ou moins détaillé en fonction de ses disponibilités.

La séance se déroule en trois temps :

- transmission d'éléments de connaissances ;
- corrigé des plans reçus ;
- examen de la proposition de traitement du sujet.

A l'issue de chaque séance l'étudiant reçoit la proposition de corrigé qui comprend des références lui permettant de développer sa réflexion.

Le TD de « grands enjeux contemporains », qui se veut le plus interactif possible, a permis de travailler sur les thèmes ci-dessous :

- Faut-il craindre la mondialisation ?
- La politique peut-elle se passer du rêve ?
- La frontière dans les relations internationales contemporaines
- L'Etat peut-il disparaître ?
- Le principe de précaution relève-t-il de l'utopie ?
- Doit-on craindre le progrès technique ?
- Réseaux sociaux et démocratie
- L'Europe est-elle frappée de fatigue démocratique ?

Economie internationale (semestre 2, 48h)

Cours dispensé par M. Julien MALIZARD

Attention : le plan ci-dessous est donné à titre purement indicatif, car il correspond au cours dispensé par un autre enseignant, durant l'année universitaire 2020-2021.

Introduction

L'objectif de ce cours est d'initier les étudiants aux grands enjeux d'économie politique internationale. Il propose d'étudier l'évolution de l'architecture économique et financière dans l'histoire, la mutation du capitalisme dans les années 80, l'altération induite sur les politiques économiques, et les principaux questionnements de l'économie du développement. La seconde partie analyse la crise financière de 2008 et ses conséquences sur les dettes souveraines des économies occidentales. Cette période ouvre de nombreuses problématiques en termes de régulation financière.

Bibliographie générale :

AGLIETTA Michel, *Macroéconomie financière*, 2 Vol., Paris, La Découverte, 2017.

BENASSY-QUERE Agnès, COEURE, Benoît, JACQUET, Pierre, *Politique économique*, Bruxelles, De Boeck, 2017.

BENASSY-QUERE Agnès et al., *Les enjeux de la mondialisation : les grandes questions économiques et sociales III*, Paris, La Découverte, collection « Repères », 2017.

KRUGMAN Paul, OBSTFELD Maurice, MELITZ Marc, *Économie internationale*, trad., Paris, Pearson, 2018.

LEMOINE Mathilde, FONTAGNE Lionel, MADIES Thierry, *Les grandes questions d'économie et finance internationales*, Bruxelles, De Boeck, 2016.

REICH, Robert, *L'économie mondialisée*, trad., Paris, Dunod, 1997.

Séance 1 – Présentation du cours

Cette séance introductive présente le déroulé du cours et ce qui est attendu des étudiants. Les grandes époques du système économique international sont présentées, ainsi que la particularité des « deux mondialisations ».

Partie 1 : Les fondements du système économique international

Séance 2 – Les systèmes économiques internationaux dans l'histoire.

L'évolution du système monétaire international (SMI), le rôle international du dollar, ainsi que la spécificité de la « globalisation financière » font l'objet de la séance.

Thèmes : Les systèmes de l'étalon-or et de Bretton Woods - La mutation induite par le néo-libéralisme et la caractérisation de la « deuxième mondialisation ».

AGLIETTA Michel, COUDERT Virginie, *Le dollar et le système monétaire international*, Paris, La Découverte, 2014, Chap. 1.

Lectures complémentaires :

EICHENGREEN Barry, *Un privilège exorbitant : le déclin du dollar et l'avenir du système monétaire international*, trad., Paris, Odile Jacob, 2011.

NOREL Philippe, *L'histoire économique globale*, Paris, Seuil, 2009.

Séance 3 : Libéralisme économique, protectionnisme et commerce international

Le libéralisme économique, mais aussi politique, est consubstantiel à la période moderne. Les principales théories économiques depuis Ricardo ont longtemps appréhendé le commerce comme une division internationale du travail vertueuse. Les faits ont invalidé ces présupposés

d'une spécialisation entre économies différenciées, comme relevant a contrario du cas particulier.

Thèmes : Théories du commerce international - Libre-échange et problématiques liées à la mondialisation Réalités des échanges internationaux.

KRUGMAN Paul, OBSTFELD Maurice, MELITZ Marc, *Économie internationale*, trad., Paris, Pearson, 2015, Chap. 3.

Lectures complémentaires :

BAIROCH Paul, *Victoires et déboires : histoire économique et sociale du monde du XVI^e siècle à nos jours*, 3 Vols, Paris, Gallimard, 1997.

RAINELLI Michel, *Le commerce international*, Paris, La Découverte, 2015.

Séance 4 : La Grande Dépression

La Crise de 29 a bouleversé les économies occidentales et a révélé leur interdépendance. Elle a toutefois permis également la théorisation du rôle de la politique budgétaire.

Thèmes : La propagation internationale de la Grande Dépression – Inflation et déflation – Crise de l'offre et crise de la demande – Développement de la politique budgétaire avec Keynes.

HAUTCOEUR Pierre-Cyrille, *La crise de 29*, Paris, La Découverte, 2009, Chap. 2 et Chap. 3.

Lectures complémentaires :

GALBRAITH John Kenneth (1954), *La crise économique de 1929 : anatomie d'une catastrophe financière* (orig. *The Great Crash*), trad., Paris, Payot, 2008.

KINDLEBERGER Charles (1973), *La Grande Crise mondiale 1929-1939*, trad., Paris, Economica, 1988.

Séance 5 : L'architecture économique et financière internationale

L'architecture économique et financière internationale est ici présentée. Le rôle de ses différentes institutions connaîtra de profondes mutations à partir des années 80 comme avec les Programmes d'ajustement structurel (PAS).

Thèmes : Les institutions économiques et financières internationales (FMI, Banque mondiale, OMC, Fed, BCE, FSB, Comité de Bâle, ISDA ...) et leur profonde évolution – Système de changes flottants et libéralisation de l'économie.

BOISSON Thomas, « Panorama analytique de quelques institutions de gouvernance », in Pierre Jacquet, Jean Pisani-Ferry, Laurence Tubiana (dir.), *Gouvernance mondiale*,

Rapport du Conseil d'analyse économique, Paris, La Documentation française, 2002, pp. 145-182.

Lectures complémentaires :

ENDRES Anthony M., *Great Architects of International Finance: the Bretton Woods Era*, London, Routledge, 2005.

UNDERHILL Geoffrey R. D., BLOM Jasper, MÜGGE Daniel, *Global Financial Integration Thirty Years on From Reform to Crisis*, Cambridge, Cambridge University Press, 2012.

Séance 6 : Du capitalisme industriel au capitalisme financier

Les années 80 ont représenté une transformation profonde de la nature du capitalisme. La structure de l'actionnariat s'en trouve fondamentalement altérée, comme l'atteste la montée en puissance des investisseurs institutionnels, avec leur nouvelle capacité de contrôle et leurs exigences de rentabilité financière ("return on equity"). La globalisation financière décloisonnera les marchés entre eux, et le modèle bancaire traditionnel connaît alors un bouleversement essentiel, qui transformera la création monétaire et les moyens de l'appréhender.

Thèmes : Nouvelle forme d'actionnariat - Encadrement du crédit et transformation de la création monétaire dans les années 80 - Reconfiguration de l'intermédiation bancaire - Modèle "originate to distribute" et instruments de couverture de risque

PLIHON Dominique, COUPPEY-SOUBEYRAN Jézabel, SAÏDANE Dhafer, *Les banques, acteurs de la globalisation financière*, Paris, La Documentation Française, 2006, Chap. 1.

Lectures complémentaires :

BOYER Robert, *Économie politique des capitalismes : théorie de la régulation et des crises*, Paris, La Découverte, 2015.

SERVAL Jean-François, TRANIE Jean-Pascal, *La monnaie virtuelle : l'économie à l'épreuve de l'innovation financière*, Paris, Eyrolles, 2010.

Séance 7 : L'économie du développement, ses changements de paradigme, et les « émergents »

L'économie du développement ambitionnera d'étudier certaines régions de manière différenciée, contre le modèle néo-classique universalisant et d'équilibre de plein-emploi. Elle sera toutefois marquée par ses origines européennes, sera remise en cause sur deux flancs opposés (paradigme de marché et Théorie de la dépendance). Le « miracle asiatique » pourra

contredire l'approche prédominante de l' « industrialisation par substitution aux importations ». L'individualisme méthodologique modifiera les conceptions de l'économie du développement.

Thèmes : Théories du “*big push*”, “*take off*” – Protectionnisme et auto-suffisance – « Fatigue de l'aide » – Nouveaux indicateurs – Question d'une économie d'exportation de la taille de la Chine.

HIRSCHMAN Albert O., « Grandeur et décadence de l'économie du développement », *Annales. Économies, Sociétés, Civilisations*, Vol. 36, No. 5, 1981, pp. 725-744.

Lectures complémentaires :

AGLIETTA Michel, LANDRY Yves, *La Chine vers la superpuissance*, Paris, Economica, 2007.

ASSIDON Elsa, *Les théories économiques du développement*, Paris, La Découverte, 2002.

Séance 8 : Politiques monétaires et politiques budgétaires depuis la « Grande modération »

Alors que la politique budgétaire jouissait d'un certain optimisme quant à sa capacité à réguler l'économie, où un arbitrage était pensé exister entre l'inflation et le chômage, la « stagflation » a transformé la conception de son rôle. Par ailleurs, la politique monétaire se verra attribuer l'objectif privilégié de stabilité des prix sur d'autres principes.

Thèmes : Contraintes et disciplines budgétaires – Evolution des instruments de politique monétaire – « Ciblage d'inflation » et « objectif quantifié de stabilité des prix ».

COUPPEY-SOUBEYRAN Jézabel, « Les banques centrales au défi de l'après-crise », in CEPII (dir.), *L'économie mondiale 2012*, Paris, La Découverte, 2011, pp. 52-67.

Lectures complémentaires :

BENASSY-QUERE Agnès, COEURE, Benoît, JACQUET, Pierre, *Politique économique*, Bruxelles, De Boeck, 2012, Chapitres « Politique monétaire » et « Politique budgétaire ».

BOUTHEVILLAIN Carine, DUFRENOT Gilles, FROUTE Philippe, PAUL Laurent, *Les politiques budgétaires dans la crise : comprendre les enjeux actuels et les défis futurs*, Bruxelles, De Boeck, 2013.

Partie 2 : La Grande Récession de 2008 et ses enjeux internationaux

Séance 9 : De la crise financière américaine de 2008 à la crise économique internationale

La crise dite des subprimes, localisée dans un secteur particulier (l'immobilier) et dans une région circonscrite du monde, est analysée dans son déroulé et sa transmission à toute l'économie mondiale.

Thèmes : Les éléments caractéristiques des *subprimes* – La singularité de cette crise par rapport aux innombrables depuis 45 – Les techniques de hors-bilan et mécanismes de propagation.

ORLEAN André, *De l'euphorie à la panique : comment penser la crise financière*, Paris, Ed. Rue d'Ulm, 2009, pp. 16-28, et pp. 69-98.

Lectures complémentaires :

EICHENGREEN Barry, ASHOKA Mody, NEDELJKOVIC Milan, LUIO Sarno, « How the Subprime Crisis Went Global: Evidence from Bank Credit Default Spreads », *Journal of International Money and Finance*, Vol. 31, No. 5, 2012, pp. 1299-1318.

THE FINANCIAL CRISIS INQUIRY REPORT, *Final Report of the National Commission on the Causes of the Financial and Economic Crisis in the United States*, Washington, Official Government Edition, Jan. 2011.

Séance 10 : De la crise économique internationale à la crise des dettes souveraines

Malgré une solidité économique semblant supérieure (taux d'épargne plus élevé, résilience du système bancaire, etc.) en Europe à celle des Etats-Unis, la crise immobilière déclenchée sur le territoire américain donne lieu à une crise de la zone euro.

Thèmes : Les étapes de la crise de la dette dans les pays européens – La problématique d'un niveau inédit de dette publique– La BCE et ses nouvelles prérogatives après la crise

BRENDER Anton, PISANI Florence, GAGNA Emile, *La crise des dettes souveraines*, Paris, La Découverte, 2013, Chap. 2 et Chap. 6.

Lectures complémentaires :

MATHERON Julien, MOJON Benoît, SAHUC Jean-Guillaume, « Dette publique, politique monétaire et stabilité financière », *Revue de la stabilité financière*, Banque de France, No. 16, Avril 2012.

REINHART Carmen, ROGOFF Kenneth, *This Time is Different: Eight Centuries of Financial Folly*, Princeton, Princeton University Press, 2009.

Séance 11 – Enjeux de la régulation financière

Quand le paradigme de l' « auto-régulation » semblait être accepté depuis des années, la crise de 2008 a engendré de grands questionnements sur la réforme de la gouvernance économique internationale.

Thèmes : Régulation bancaire vs. régulation de marché - Problématiques de « conformité » - Enjeux de la comptabilité internationale dans la détermination des facilités de crédit – Régulation du “Shadow Banking”.

NOUY Danièle, « Les risques du Shadow banking en Europe : le point de vue du superviseur bancaire », *Débats économiques et financiers*, No. 3, ACP-Banque de France, Avr. 2013.

Lectures complémentaires :

BETBEZE Jean-Paul, BORDES Christian, COUPPEY-SOUBEYRAN Jézabel, PLIHON Dominique, *Banques centrales et stabilité financière*, Rapport au Conseil d'Analyse Economique, Paris, La Documentation française, 2011.

BURLAUD Alain, COLASSE Bernard, « Normalisation comptable internationale : le retour du politique ? », *Comptabilité, contrôle, audit*, Tome 16, Vol. 3, Décembre 2010, pp. 153-176.

Séance 12 – Les grands déséquilibres financiers internationaux

La décennie 2000 a été marquée par un revirement inédit où les pays émergents ont pu financer les déficits des pays les plus riches. Les déséquilibres financiers internationaux font dès lors l'objet d'une attention accrue de la recherche en termes de soutenabilité sur le long terme.

Thèmes : Déficit des balances courantes – Financement de la dette des pays du Nord par les émergents Multiplication des monnaies de références internationales.

BRENDER Anton, PISANI Florence, *Les déséquilibres financiers internationaux*, Paris, La Découverte, 2007, Chap. 3 et Chap. 4.

Lectures complémentaires :

CARNEY Mark, « Les déséquilibres mondiaux, le système monétaire international, et la stabilité financière », *Revue de la stabilité financière*, Banque de France, No. 15, Février 2011.

McKINNON Ronald I., *The Unloved Dollar Standard: From Bretton Woods to the Rise of China*, Oxford, Oxford University Press, 2013.

Cours obligatoires : parcours droit

1^{ère} année

Droit public 1 (semestre 1, 33h)

Cours dispensé par M. Georges BERGOUGNOUS

Le cours de droit public I s'adresse à des étudiants qui veulent préparer des concours administratifs dans le cadre du diplôme d'université d'affaires publiques.

Au programme de ces concours figure en bonne place le droit public, d'où son caractère obligatoire, pour des étudiants venant de formations en histoire ou en économie.

Aux termes de la brève description de son contenu, le cours porte essentiellement sur le droit constitutionnel, ainsi que sur la hiérarchie des normes et les principes de l'organisation administrative, tandis que le droit administratif, branche essentielle du droit public pour les concours administratifs fera l'objet l'année suivante du cours de droit public II.

Il n'est pas envisageable de traiter en 33 heures, comme on le ferait en licence en droit où le seul cours de droit constitutionnel occupe 72 heures, l'intégralité d'une telle matière d'autant qu'elle s'est considérablement enrichie ces dernières décennies du fait de la montée en puissance du droit constitutionnel normatif et du contentieux constitutionnel, questions absolument essentielles et dont la connaissance s'impose pour maîtriser le droit public dans la perspective d'un concours administratif.

Le cours abordera donc de manière transversale l'histoire constitutionnelle ou les régimes étrangers, à l'occasion de l'étude de grandes questions juridiques toujours prégnantes qu'il conviendra d'actualiser comme le pluralisme, l'exercice de la démocratie ou la séparation des pouvoirs. Les premiers chapitres seront donc consacrés successivement, au droit de l'État, au droit de la constitution, à la démocratie pluraliste, avant, plus classiquement de s'intéresser au régime constitutionnel de la Vème République, à ses institutions, à son esprit et à sa pratique. Sera ensuite abordée la question du contrôle de constitutionnalité, de ses fondements et de ses méthodes avant d'étudier les bases constitutionnelles de l'organisation administrative.

Grands enjeux contemporains (semestre 1, 33h)

Cet enseignement est commun à l'ensemble des étudiant.e.s inscrit.e.s en 2^{ème} année du DU « Affaires publiques » (parcours droit, parcours économie et parcours alternatif). Le cours est accompagné de séances de TD, également obligatoires.

Cours dispensé par Mme Eugénie MERIEAU

Objet du cours : Le cours de grands enjeux contemporains s'inscrit, depuis la rentrée 2020-2021, dans la perspective de la préparation aux concours du type ENA et se trouve en conséquence relié à la préparation aux épreuves de droit public que les étudiants retrouveront au 2^{ème} semestre. Le contenu du cours est donc revu. Celui-ci abordera les grands thèmes de droit public, dans l'esprit des « transformations du droit public ». Les thèmes abordés seront choisis notamment en fonction de l'actualité et seront traités dans une perspective de droit public (interne) et de science politique.

Grands enjeux contemporains : TD (semestre 1, 15h)

TD dispensés par M. Alexandre ANGLADE

La programmation des séances de TD de « grands enjeux contemporains » est réalisée en cohérence avec les thèmes étudiés dans le cadre des cours magistraux.

L'objectif de ces séances est de familiariser, de manière très concrète, les étudiants avec la méthodologie très encadrée de la rédaction d'une dissertation de culture générale.

Une semaine avant la séance de TD l'étudiant est ainsi averti par mél du thème retenu, et du sujet qui sera traité. Ce sujet est toujours tiré des annales des divers grands concours.

L'étudiant peut ainsi :

- travailler sur le thème, ce qui permet d'approfondir le cours magistral ;
- s'essayer à la rédaction d'une copie. Il peut ainsi envoyer par courriel, au chargé de TD, une introduction rédigée ainsi qu'un plan plus ou moins détaillé en fonction de ses disponibilités.

La séance se déroule en trois temps :

- transmission d'éléments de connaissances ;
- corrigé des plans reçus ;
- examen de la proposition de traitement du sujet.

A l'issue de chaque séance l'étudiant reçoit la proposition de corrigé qui comprend des références lui permettant de développer sa réflexion.

Le TD de « grands enjeux contemporains », qui se veut le plus interactif possible, a permis de travailler sur les thèmes ci-dessous :

- Faut-il craindre la mondialisation ?
- La politique peut-elle se passer du rêve ?
- La frontière dans les relations internationales contemporaines
- L'Etat peut-il disparaître ?
- Le principe de précaution relève-t-il de l'utopie ?
- Doit-on craindre le progrès technique ?
- Réseaux sociaux et démocratie
- L'Europe est-elle frappée de fatigue démocratique ?

Droit public 2 (semestre 2, 33h)

Cours dispensé par M. Alexandre ANGLADE

Présentation du cours de Droit public II (droit administratif) :

Le cours de « droit public II » propose une formation en droit administratif, adaptée aux épreuves des concours de recrutement des cadres de la fonction publique. Il complète donc le cours de « droit public I » qui aborde déjà, notamment, les autorités administratives (centrales et locales) mais sous l'angle du droit constitutionnel.

Ce cours doit permettre de traiter les différents types d'exercice qui peuvent être proposés :

- la dissertation ;
- les questions/réponses courtes (QRC) ;
- le cas pratique.

Il reprend le programme des matières suivantes enseignées en faculté de droit : droit administratif général, droit administratif des biens, libertés publiques, fonction publique.

En raison du volume horaire il ne présente que des éléments susceptibles d'être utilisés dans une copie (les développements historiques et/ou théoriques peuvent être appris dans des manuels ; une bibliographie sera fournie de cours).

Ce cours magistral se veut également interactif. Les étudiants se voient ainsi proposer des cas pratiques permettant de mobiliser leurs connaissances.

Avant chaque séance les étudiants reçoivent par mél :

- un plan détaillé qui permet de suivre une matière parfois complexe en raison des nombreuses décisions de jurisprudence,
- un support de cours avec les décisions du Conseil d'Etat.

Thèmes proposés :

- Introduction : le droit administratif (DA) dans les concours. Présentation du DA et de la juridiction administrative (JA). Le DA spécialisé

- Sources : les sources internes du DA : le bloc de constitutionnalité (constitution et PFLR), les PGD, la jurisprudence, la coutume

- Sources : les sources internationales et européennes (droit de l'Union européenne ; droit du Conseil de l'Europe et CEDH)

- Acteurs : l'Etat central (pouvoir réglementaire) et l'Etat déconcentré

- Acteurs : les autorités administratives indépendantes (AAI) et le droit souple. La régulation économique

- Acteurs : les établissements publics et les collectivités territoriales

- Moyens : l'acte administratif unilatéral. Illustrations à partir du droit de la fonction publique

- Moyens : le contrat administratif. Les travaux publics

- Moyens : la police administrative et les libertés publiques

- Moyens : le service public : notion, actualité, remise en question (service d'intérêt économique général – SIEG- en droit de l'UE)

- Contentieux : compétence de la juridiction administrative et principaux recours (recours en excès de pouvoir ; plein contentieux)

- Contentieux : la responsabilité (principes généraux, R. pour faute, R. sans faute, dommages de travaux publics, évolution vers l'assurance ?)

- Droit administratif spécialisé : la fonction publique
- Droit administratif spécialisé : la domanialité publique